

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
SOMBREFFE
5140

CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA
DECENTRALISATION

Art.L1122-13 – Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. (Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3).

Art.L1122-24 – Aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en discussion, sauf dans les cas d'urgence où le moindre retard pourrait occasionner du danger.

L'urgence sera déclarée par les deux tiers au moins des membres présents; leurs noms seront insérés au procès-verbal.

Toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document susceptible d'éclairer le conseil. Il est interdit à un membre du collège des Bourgmestre et échevins de faire usage de cette faculté.

Le Bourgmestre ou celui qui le remplace transmet sans délai les points complémentaires à l'ordre du jour aux membres du Conseil

Art L1122-17 – Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13 et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou la troisième fois que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du précédent article.

Art.L1122-15 – Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le président.

Art.L1122-25 § 1 – Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de partage, la proposition est rejetée.

Art.L1122-27 – Sans préjudice de l'alinéa 4, les membres du conseil votent à haute voix.

Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir un mode de scrutin équivalent au vote à haute voix. Sont considérés comme tels, le vote nominatif exprimé mécaniquement et le vote par assis et levé ou à main levée.

Nonobstant les dispositions du règlement d'ordre intérieur, le vote se fait à haute voix chaque fois qu'un tiers des membres présents le demande.

Seules les présentations de candidats, les nominations aux emplois, les mises en disponibilité, les suspensions préventives dans l'intérêt du service et les sanctions disciplinaires, font l'objet d'un scrutin

secret, à la majorité absolue des suffrages.

Lorsqu'il est membre du conseil, le président vote en dernier lieu.

Art.L1122-28 – En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet, le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire. Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste. La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

CONVOCACTION DU CONSEIL COMMUNAL

Sombreffe, le 3 octobre 2025

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 13 octobre 2025 à 19h30** à Centre communal de Ligny – rue du Pirou, 8 (Sombreffe-Ligny)

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance
2. Arrêtés de police et ordonnances : Communication
3. ASBL Samaravia - Rapport annuel d'activité et budgétaire
4. Finances : Modification budgétaire N° 2 - Exercice 2025
5. Affaires Générales: CPAS - Tutelle administrative - Approbation modification budgétaire 2025 n°2 du Centre Public d'Action Sociale
6. Affaires générales : Fabrique d'église Saint-Lambert de Boignée : Modification budgétaire n°1 2025
7. Affaires Générales : Synode de l'Eglise protestante de Gembloux : Modification budgétaire n°1 2025
8. Affaires générales : Fabrique d'église Saint-Lambert de Boignée : Budget pour l'exercice 2026
9. Affaires Générales : Fabrique d'église Notre-Dame à Tongrinne : Budget pour l'exercice 2026
10. Affaires Générales : Synode de l'Eglise protestante de Gembloux : Budget 2026
11. Enseignement - Projet "Pro Velo"- Année scolaire 2025-2026 (1er semestre) - Convention - Approbation
12. Recettes : Taxe communale annelle sur la force motrice pour les exercices 2026 à 2031 inclus
13. Recettes : Taxe communale sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
14. Recette : Taxe communale annuelle sur les agences bancaires pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
15. Recettes : Taxe communale sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés et de supports de presse régionale pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
16. Recettes : Taxe communale sur la délivrance de documents administratifs en matière de population et d'état civil pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
17. Recettes : Taxe communale annuelle sur la délivrance de documents administratifs en matière d'urbanisme et d'environnement pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
18. Recettes : Taxe communale annuelle sur les dancings pour les exercices d'imposition 2026-2031 inclus
19. Recettes : Taxe communale annuelle sur le personnel de bar pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
20. Recettes : Taxe communale sur les clubs privés pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus

21. Recettes : Taxe communale annuelle sur les secondes résidences situées sur le territoire de la commune pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
22. Recettes : Taxe communale annuelle sur les immeubles négligés et/ou laissés à l'abandon et/ou inachevés pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
23. Recette : Taxe communale annuelle sur les logements loués meublés pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
24. Recettes : Taxe communale sur les prestations diverses d'hygiène et de salubrité publique pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
25. Recettes : Taxe communale sur les commerces de véhicules usagés ou hors d'usage pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
26. Recettes : Taxe communale relative à l'occupation de sol d'une parcelle autre que celle correspondante à sa destination morphologique suite à une modification notable pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
27. Recettes : Taxe communale annuelle sur les panneaux publicitaires pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
28. Recettes : Taxe communale sur la collecte, l'enlèvement, le traitement, la valorisation et la mise en centre d'enfouissement technique des déchets ménagers et des déchets y assimilés organisés par la commune pour l'exercice 2026
29. Recettes : Taxe communale les demandes de changement de nom(s) pour les exercices d'imposition 2026 à 2031 inclus
30. Recettes : Redevance communale sur les demandes de changements de prénom(s) pour les exercices 2026 à 2031 inclus
31. Recettes : Redevance communale pour les célébrations de mariages en dehors des heures normales d'ouverture de l'administration communale pour les exercices 2026 à 2031 inclus
32. Recettes : Redevance communale sur la délivrance de documents et de renseignements administratifs ainsi que pour la réalisation de diverses prestations administratives spéciales pour les exercices 2026 à 2031 inclus
33. Recettes : Redevance communale sur l'octroi de concessions de sépulture et leur renouvellement dans les cimetières communaux pour les exercices 2026 à 2031 inclus
34. Recettes : Redevance communale sur les "opérations d'exhumations de confort" et l'ouverture de caveau à d'autres fins que l'inhumation pour les exercices 2026 à 2031
35. Recettes : Redevance communale sur les prestations techniques au sein des cimetières (ouverture et remise en état de la végétation) pour les exercices 2026 à 2031 inclus
36. Recettes : Redevance communale pour l'enlèvement de versages sauvages dus au fait, à la négligence ou à l'imprudence d'une personne pour les exercices 2026 à 2031 inclus
37. Recettes : Redevance communale pour la réparation du domaine public détérioré par le fait, la négligence ou l'imprudence d'une personne pour les exercices 2026 à 2031 inclus
38. Recettes : Redevance communale sur l'enlèvement et la conservation des biens mis sur la voie publique en exécution de jugements d'expulsion pour les exercices 2026 à 2031 inclus
39. Recettes : Redevance communale sur l'enlèvement et/ou l'entreposage des véhicules, immatriculés ou non, saisis par la police ou déplacés par mesure de police en vertu d'une disposition légale ou réglementaire pour les exercices 2026 à 2031 inclus

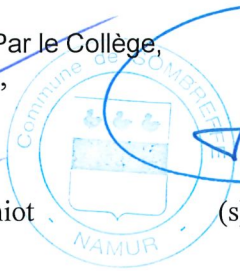
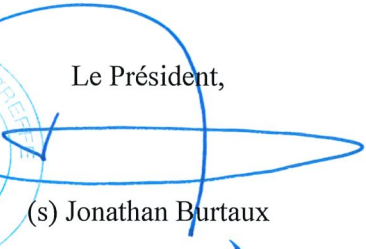
40. Recettes : Redevance communale relative à la mise à disposition de conteneurs destinés à la collecte des déchets ménagers et y assimilés ainsi qu'à la collecte des papiers-cartons, au remplacement de pièces usées ou défectueuses et à la fourniture d'accessoires ou produits annexes aux conteneurs pour les exercices 2026 à 2031 inclus
41. Recettes : Redevance communale sur l'occupation du domaine public à l'occasion des marchés publics, à moins que cette occupation ne soit autorisée en vertu d'un contrat, et sur l'éventuel raccordement électrique pour les exercices 2026 à 2031 inclus
42. Recettes : Redevance communale sur la délivrance de sacs poubelles spécifiques destinés à l'enlèvement des déchets ménagers pour les exercices 2026 à 2031 inclus
43. Recettes : Redevance communale sur l'occupation du domaine public par les brocanteurs professionnels (commerçants ambulants) et particuliers qui s'installent sur les brocantes organisées sur le territoire de la commune pour les exercices 2026 à 2031 inclus
44. Recettes : Redevance communale pour la location des salles et des terrains communaux de l'entité pour l'exercice 2026
45. Recettes : Redevance communale pour la participation au programme "Je cours pour ma forme" pour les exercices 2026 à 2031 inclus
46. Recettes : Redevance communale pour la participation aux Plaines de Vacances organisées par la Commune de Sombreffe pour les exercices 2026 à 2031 inclus
47. Cohésion sociale - Subvention associatif
48. Cohésion sociale - Subside aux mouvements de jeunesse
49. Cadre de Vie : Achat d'un camion d'occasion avec benne basculante et grue - Service Travaux - Marché de fournitures - Conditions, estimation et mode de passation.
50. Cadre de Vie : Infrastructure : Entretien de voirie 2025 - Marché de travaux : Conditions, estimation et mode de passation, Cahier Spécial des Charges
51. Cadre de Vie : Entretien des trottoirs 2025 - Marché de travaux : Conditions, estimation et mode de passation, Cahier Spécial des Charges
52. Cadre de Vie : Infrastructure - Accord-Cadre "Raclage/Pose 2025"- Marché de travaux : Conditions du marché, estimation et mode de passation
53. Cadre de Vie : Réfection de la cour du tilleul École primaire de Tongrinne - Marché de travaux : Cahier Spécial des Charges
54. Acquisition d'une prairie au bois des mazuis
55. Cadre de Vie/Service Urbanisme : Schéma de Développement Communal - Décision de révision globale du SDC actuel
56. Cadre de vie - Urbanisme : Révision globale du Schéma de Développement Communal - Contrat d'auteur de projet
57. Cadre de Vie - Urbanisme : CCATM - Désignation du quart communal
58. Cadre de Vie - Urbanisme : CCATM - Règlement d'Ordre Intérieur - Approbation
59. Cadre de Vie - Urbanisme : CCATM - Désignation des membres versés dans la réserve et liste des membres de la CCATM
60. Service Mobilité : RCCR de suppléance relatif à la circulation routière - Place de stationnement réservée aux personnes handicapées
61. Développement rural : Approbation de l'avant-projet du PCDR validé par la CLDR du 16 septembre 2025

62. Procès-verbal de la Concertation Commune - CPAS du 18/08/2025: Communication
63. Question orale posée par Monsieur Marc Laloux, Conseiller communal (1)
64. Question orale posée par Monsieur Marc Laloux, Conseiller communal (2)
65. Question orale posée par Madame Betty Hainaut, Conseillère communale

Huis Clos

66. Secrétariat général/Personnel : Désignation de personnel non statutaire - Communication
67. Personnel - Évaluation de la Directrice stagiaire de l'école communale de Sombreffe 2 - Fixation de l'évaluation
68. Enseignement : Année scolaire 2025-2026 : Demande de prolongation de congé thérapeutique d'une institutrice maternelle à partir du 25/09/2025 - Ratification
69. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Désignation d'un maître spécial de religion catholique du 26/08/2025 au 30/09/2025 - 7P FWB S1&2 - Ratification
70. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - désignation d'un maître spécial de morale - 7P FWB S1 et S2 - Ratification

Par le Collège,

Le Secrétaire,		Le Président,
		
(s) Thibaut Naniot		(s) Jonathan Burtaux